

Compte rendu de la session de printemps 2025

Madame, Monsieur,

Le Conseil fédéral doit prendre des mesures concrètes pour lutter contre la pénurie croissante de médecins en Suisse. Lors de la session de printemps, le Parlement l'a chargé d'élaborer un projet de loi garantissant la formation d'un nombre suffisant de médecins, en particulier de médecins généralistes. La question décisive sera de savoir si les universités et les hôpitaux peuvent mettre à disposition suffisamment de places de formation et de stages à cet effet. L'adoption de cette motion par les deux Conseils intervient dans le contexte tendu des finances fédérales, notamment dans le cadre du programme d'allègement 2027. Ce programme prévoit une réduction significative des contributions de base et des contributions liées à des projets pour les universités cantonales, ce qui risque de compliquer la mise en œuvre de cette motion. Sans les ressources financières nécessaires, il ne sera guère possible d'augmenter encore le nombre de diplômes délivrés en médecine. Lors de l'examen de ces mesures d'allègement, il sera crucial que le Parlement veille à ce que les engagements pris puissent effectivement être mis en œuvre.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Le Conseil fédéral doit garantir qu'un nombre suffisant de médecins soit formé en Suisse

Après le Conseil national, le Conseil des Etats a adopté la motion «Pénurie de médecins en Suisse. Mieux vaut prévenir que guérir !» (**23.3854**) par 31 voix contre 13. Les deux Chambres chargent ainsi le Conseil fédéral d'élaborer un projet de loi visant à garantir qu'un nombre suffisant de médecins soit formés en Suisse. L'objectif principal de cette motion est d'augmenter le nombre de places d'études et de stages en médecine, tant au sein des universités que dans les hôpitaux. En l'adoptant, la Chambre haute a suivi la recommandation de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E). Cette dernière soulignait l'importance d'accorder une attention particulière à la formation des médecins généralistes, en réponse à la pénurie croissante de médecins de

famille. Une minorité au sein de la CSEC-E, ainsi que le Conseil fédéral, ont recommandé le rejet de la motion. Ils estimaient que des mesures suffisantes étaient déjà en cours de mise en œuvre et que la question relevait principalement de la compétence des cantons.

En parallèle, pour remédier à la pénurie de médecins généralistes, le Conseil des Etats a adopté la motion «LAMal. Renforcer la couverture de base avec une meilleure offre de médecins de famille» (22.4357) par 35 voix contre 10. Le Parlement charge dès lors le Conseil fédéral de réviser la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) afin d'augmenter la tarification des prestations des médecins de famille sans impact sur les coûts pour les assurés. Cela devrait rendre la profession de médecin de famille à nouveau plus attrayante. Le Conseil national avait largement adopté cette motion lors de la session d'été 2024, avec 158 voix contre 20 et 11 abstentions.



Procès-verbal du Conseil des Etats du 19 mars 2025

Le Conseil national veut prolonger le moratoire sur le génie génétique jusqu'en 2030

Le Conseil national a approuvé par 153 voix contre 42 et une abstention une prolongation de cinq ans du moratoire actuel sur la culture d'organismes génétiquement modifiés (24.443), soit jusqu'à fin décembre 2030. Le projet élaboré par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) prévoyait initialement de prolonger le moratoire jusqu'à fin 2027. Le Conseil fédéral s'est toutefois prononcé par la suite pour un délai plus long de cinq ans, ce que la majorité de la CSEC-N a approuvé. Cette prolongation doit permettre de disposer de suffisamment de temps pour adopter une loi spéciale sur l'utilisation des nouvelles méthodes de sélection en fonction des risques. La proposition d'une minorité de la commission, qui s'est engagée en faveur d'une différenciation entre le génie génétique classique et les nouvelles techniques et qui souhaitait s'en tenir au projet initial, a été rejetée par le Conseil national. La prochaine étape consistera pour le Conseil des États à décider de la durée du moratoire.



Procès-verbal du Conseil national du 6 mars 2025

Le programme d'encouragement de la recherche SWEETER harmonisé avec les messages FRI

Dans le cadre de l'élimination des divergences, le Conseil national et le Conseil des États ont examiné le projet «Programme d'encouragement de la recherche SWEETER

(SWiss research for the EnErgy Transition and Emissions Reduction) pour les années 2025 à 2036» (**24.028**). Par ce crédit-cadre, le Conseil fédéral veut investir des moyens financiers supplémentaires dans la recherche énergétique afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement et la transition vers une production énergétique respectueuse du climat. Le Conseil des États a approuvé par 28 voix contre 16 une harmonisation du crédit avec la période quadriennale des Messages relatifs à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (Messages FRI). Le crédit d'engagement de 106,8 millions de francs initialement prévu pour les années 2025-2036 est ainsi réduit aux années 2025-2028 et à un montant de 35,6 millions de francs. Le reste sera intégralement compensé à partir de la période FRI 2029-2032 dans le cadre des Messages FRI. La Chambre haute s'est ainsi rapprochée du Conseil national, qui avait déjà maintenu cette limitation du crédit-cadre par 109 voix contre 82.



Procès-verbal du Conseil national du 6 mars 2025



Procès-verbal du Conseil des Etats du 11 mars 2025

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...



... adopté, au Conseil des Etats, par 37 voix contre 0 et deux abstentions, la motion de commission «Coopération de grande ampleur avec l'UE dans le domaine spatial» (**24.3476**). La Commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-N) charge le Conseil fédéral d'élaborer un nouveau mandat de négociation visant à accroître la coopération avec l'Union européenne (UE) dans le domaine spatial. Ce dernier doit cependant mener ces discussions en marge du paquet des « Bilatérales III » afin de ne pas surcharger le mandat de négociation actuel.



... adopté tacitement, au Conseil des Etats, le postulat de commission «Mesures nationales visant à renforcer le domaine spatial» (**24.3821**). La Chambre haute charge ainsi le Conseil fédéral d'élaborer un rapport dans lequel il expose les mesures complémentaires visant à renforcer le domaine spatial dans l'intérêt des entreprises, de la sécurité et de la défense. L'objectif est notamment d'améliorer l'utilisation des données spatiales dans les domaines de l'agriculture, de la protection du climat et contre les dangers naturels. Le Conseil fédéral doit en outre examiner la possibilité de créer un centre de compétence national dans le cadre du projet de Loi fédérale sur les opérations spatiales.



... refusé pour la deuxième fois, au Conseil des États, d'entrer en matière sur la loi Movetia (**23.072**), par 35 voix contre 6 et 4 abstentions. Lors de la session d'automne 2024, le Conseil national s'était quant à lui prononcé en faveur d'une révision de la loi Movetia. Movetia, l'Agence suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité en matière de formation, ne sera donc pas transformée en un établissement de droit public de la Confédération. La majorité du Conseil des États a justifié sa décision de non-entrée en matière par le fonctionnement éprouvé de l'agence ainsi que par la crainte de voir ses tâches passer des cantons à la Confédération. L'objet est donc liquidé.



... adopté, au Conseil des Etats, le postulat «Renforcer la promotion de la santé et la prévention par une formation spécialisée des professionnels» (**24.4413**) par 25 voix contre 14 et trois abstentions. La Chambre haute charge le Conseil fédéral d'examiner des mesures visant à développer les compétences des professionnels de la santé dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Le soutien d'initiatives interdisciplinaires ainsi que la mise à disposition de ressources spécifiques doivent également être pris en compte.



... ont adopté tacitement, au Conseil des Etats, le postulat «Permettre l'exportation de substances psychédéliques pour la recherche internationale et des applications thérapeutiques» (**24.3072**). Le Conseil fédéral est ainsi chargé de permettre, en adaptant la loi sur les stupéfiants, la délivrance d'autorisations exceptionnelles pour l'exportation de stupéfiants. Jusqu'à présent, cela n'est possible que pour la culture, l'importation, la fabrication et la mise en circulation de stupéfiants dans le cadre de la recherche et d'applications thérapeutiques.



... ont approuvé tacitement, au Conseil national, le classement des initiatives des cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne intitulées « Développer un écosystème intégré de données médicales pour la recherche et pour la société afin de faire progresser la numérisation du système de santé suisse » (**22.313** et **22.318**). Après le Conseil des Etats, la Chambre basse a estimé que les demandes de ces deux initiatives, visant à la numérisation des données de la santé, ont déjà été remplies dans le cadre du programme DigiSanté (**23.076**). Les deux objets sont liquidés.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU



Garantir le financement de la recherche clinique indépendante

sur le cancer en Suisse.

Interpellation (24.4315) de la Conseillère aux Etats Marianne Binder-Keller (Centre).

Le Conseil fédéral a répondu le 19 février 2025

Analyse coût-bénéfice d'une association de la Suisse à Erasmus plus par rapport au programme Movetia.

Postulat (24.4345) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).

Le Conseil fédéral a proposé son adoption le 12 février 2025.

Les nouveaux critères de sécurité de l'EPFZ privent-ils cette dernière de talents étrangers?

Interpellation (24.4364) de la conseillère nationale Anna Rosenwasser (PS).

Le Conseil fédéral a répondu le 26 février 2025.

De quelle façon la Suisse encourage-t-elle la recherche sur la sécurité des produits chimiques?

Interpellation (24.4417) de la conseillère nationale Nadine Masshardt (PS).

Le Conseil fédéral a répondu le 26 février 2025.

Domaine des EPF. La création de nouvelles structures est-elle vraiment nécessaire?

Interpellation (24.4443) du conseiller national Christian Wasserfallen (PLR).

Le Conseil fédéral a répondu le 19 février 2025.

Reconnaissance indirecte de diplômes dans les professions médicales. Simplification et accélération de la procédure.

Motion (24.4409) du conseiller national Christian Lohr (Le Centre).

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 12 février 2025.

Passage de la Confédération à la cryptographie post-quantique.

Interpellation (24.4398) du conseiller national Marcel Dobler (PLR).
Le Conseil fédéral a répondu le 19 février 2025.

➤ Monitorage national de l'éducation au niveau du secondaire II

Postulat (24.4426) de la conseillère nationale Simona Brizzi (PS).
Le Conseil fédéral a proposé son adoption le 19 février 2025.

➤ Médecins suisses formés dans l'UE et questions subséquentes.

Interpellation (24.4456) du conseiller national Cédric Wermuth (PS).
Le Conseil fédéral a répondu le 26 février 2025.

➤ Répondre à la pénurie de personnel qualifié dans le domaine des soins.

Interpellation (24.4490) de la conseillère nationale Ursula Zybach (PS).
Le Conseil fédéral a répondu le 12 février 2025.

➤ Faire de la Suisse un pays à la pointe de l'informatique quantique et de l'innovation.

Postulat (24.4511) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).
Le Conseil fédéral a proposé son adoption le 26 février 2025.

➤ Marché du travail. Encourager la promotion des capacités pertinentes en matière d'intelligence artificielle dans la population active.

Postulat (24.4522) du conseiller national Dominik Blunschy (Centre).
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 19 février 2025.

➤ Obliger les diplômés à rembourser leurs frais de formation s'ils ne travaillent pas à un taux d'occupation suffisamment élevé.

Motion (24.4637) du conseiller national Andreas Gafner (UDC).
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 26 février 2025.



Nouvelles méthodes sans expérimentation animale. Renforcer le pôle de recherche suisse!

Postulat (24.4695) de la conseillère nationale Meret Schneider (Vert-es).
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 19 février 2025.



La Confédération cherche-t-elle une stratégie pour réduire l'expérimentation animale?

Interpellation (24.4696) de la conseillère nationale Meret Schneider (Vert-es).
Le Conseil fédéral a répondu le 26 février 2025.



Pour un programme national de recherche sur les organes sur puce.

Motion (24.4697) de la conseillère nationale Meret Schneider (Vert-es).
Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 26 février 2025.



Pour une meilleure protection de la propriété intellectuelle contre les abus liés à l'intelligence artificielle.

Motion (24.4596) de la conseillère aux Etats Petra Gössi (PLR).
Le Conseil fédéral a proposé son adoption le 19 février 2025.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS



Davantage de participation pour une meilleure numérisation.

Motion (25.3259) du conseiller aux Etats Matthias Michel (PLR).
Déposée le 21 mars 2025.



Attirer les chercheurs de haut niveau.

Motion (25.3254) du conseiller aux Etats Baptiste Hurni (PS).
Déposée le 21 mars 2025.



En finir avec le paquet d'allègement 27.

Motion (25.3412) de la conseillère nationale Ursula Zybach (PS).
Déposée le 21 mars 2025.

➤ La Suisse protège-t-elle suffisamment le libre accès aux technologies sûres et nouvelles?

Interpellation (25.3359) du conseiller national Martin Candinas (Le Centre).
Déposée le 21 mars 2025.

➤ «Transparence sur la participation aux organisations/programmes de l'UE».

Interpellation (25.3354) du conseiller national Roman Hug (UDC).
Déposée le 21 mars 2025.

➤ Poursuivre le développement de la sélection végétale suisse avec ou sans recours à des procédés soumis à la loi sur le génie génétique.

Interpellation (25.3348) du conseiller national Kilian Baumann (Vert-es).
Déposée le 21 mars 2025.

➤ Protection contre l'espionnage scientifique - Contrôles de sécurité généralisés dans l'enseignement supérieur.

Motion (25.3315) du conseiller national Reto Nause (Le Centre).
Déposée le 21 mars 2025.

➤ Renforcer la fiabilité de l'IA grâce à un ensemble de données de haute qualité.

Postulat (25.3293) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).
Déposé le 21 mars 2025.

➤ Stratégie nationale et feuille de route en matière d'IA pour une Suisse tournée vers l'avenir.

Motion (25.3288) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).
Déposée le 21 mars 2025.

➤ Davantage de participation pour une meilleure numérisation.

Motion (25.3235) du conseiller national Gerhard Andrey (Vert-es).
Déposée le 20 mars 2025.

➤ Consultation sur le programme d'allègement des finances 2027/ Modification de la loi sur les subventions : effets et efficacité.

Question (25.1011) de la conseillère aux Etats Maya Graf (Vert-es).
Déposée le 20 mars 2025.

➤ Garantir une connexion Internet généralisée et à l'abri des crises pour les utilisateurs publics et privés en adhérant rapidement à IRIS2.

Interpellation (25.3190) du conseiller national Fabian Molina (PS).
Déposée le 20 mars 2025.

➤ L'avenir de la recherche biomédicale en Suisse.

Interpellation (25.3187) du conseiller national Elisabeth Schneider-Schneiter (Le Centre).
Déposée le 20 mars 2025.

➤ Attirer les talents scientifiques des États-Unis : quelle est la stratégie de la Suisse?

Interpellation (25.3161) du conseiller national Alex Farinelli (PLR).
Déposée le 20 mars 2025.

➤ Introduction d'une évaluation de l'impact de l'innovation (EIA) pour garantir une législation favorable à l'innovation.

Postulat (25.3156) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).
Déposé le 19 mars 2025.

➤ Normes minimales obligatoires en matière de TIC pour

accroître la résilience face aux cybermenaces en Suisse.

Interpellation (25.3149) du conseiller national Dominik Blunschy (Le Centre).

Déposée le 19 mars 2025.



Conséquences de l'augmentation considérable des taxes d'études en Suisse demandée par le Conseil fédéral.

Interpellation (25.3157) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL)

Déposée le 19 mars 2025.



Stratégie nationale pour un financement équitable des universités cantonales.

Postulat (25.3141) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL/BS)

Déposé le 18 mars 2025



Anticiper avec lucidité une pénurie mondiale sur le marché des semi-conducteurs.

Interpellation (25.3103) du conseiller aux Etats Mauro Poggia (UDC/GE).

Déposée le 13 mars 2025.



Un accord avec l'UE pour de la recherche «woke» grâce au programme Horizon?

Interpellation (25.3076) du conseiller national Nicolas Kolly (UDC/VD).

Déposée le 10 mars 2025.



Restriction des exportations de puces IA états-uniennes vers la Suisse.

Question urgente (25.1000) du conseiller national Simone Gianini (PLR).

Déposée le 4 mars 2025.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse .

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? **Effacer votre adresse**

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

25 mars 2025
